

Journées européennes du Patrimoine du 15-16 septembre 2018



Les étudiants du BTS Tourisme 1^{ère} année du Lycée Gaston Berger participent aux Journées Européennes du Patrimoine.



European Heritage Days

Journées européennes
du patrimoine

Les Journées européennes du patrimoine (JEP) se dérouleront les 15, 16 septembre 2018 en France sur le thème de "l'art du partage", thème proposé par le Conseil de l'Europe à ses 47 États-membres, et par la Commission européenne à ses 28 États-membres. Les Journées européennes du patrimoine sont l'événement culturel le plus réputé auquel participent ensemble les citoyens européens.

Lancé en 1985 en France, le Programme constitue, depuis 1999, une initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne.

Cette manifestation constitue un moment privilégié permettant aux Français de visiter leur patrimoine national, monuments, églises, théâtres, châteaux, mais aussi des demeures privées, des banques, des tribunaux, des préfectures, palais de justice, hôtels de ville, chambres de commerce, etc., toutes sortes de bâtiments qui, habituellement, sont fermés au public ou peu fréquentés par lui.

La sensibilisation des jeunes étudiant(e)s et futur(e)s professionnel(le)s du tourisme à la connaissance et la préservation du patrimoine est un des objectifs prioritaires de la formation.

Les Journées européennes du patrimoine sont placées cette année, pour leur trente-cinquième édition, sous le thème de « L'art du partage ».

Ce thème de la 35^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine s'inscrit dans l'« Année européenne du patrimoine culturel », initiée par la Commission européenne. Cette année –déjà entamée- doit permettre de promouvoir le patrimoine comme élément central de la diversité culturelle et du dialogue interculturel, de valoriser les meilleures pratiques pour assurer la conservation et la sauvegarde du patrimoine ainsi que de développer sa connaissance auprès d'un public large et diversifié. Pendant toute l'année, des manifestations seront organisées dans toute l'Europe, accompagnées d'actions d'information, d'éducation et de sensibilisation.

Cette année sera l'occasion :

- ♣ de démontrer que le patrimoine est une ressource pour l'avenir, à travers les rôles qu'il joue au niveau social, éducatif, économique ainsi que dans les relations extérieures de l'Union européenne,
- ♣ de promouvoir le patrimoine comme élément central de la diversité culturelle et du dialogue interculturel,
- ♣ de valoriser les meilleures pratiques pour assurer la conservation et la sauvegarde du patrimoine,
- ♣ de développer sa connaissance auprès d'un public large et diversifié.

Focus : que dit le site de la ville de Lille à ce propos ?

ville de Lille

Se connecter Créer un compte S'inscrire à la newsletter FR

RETOUR À L'ACCUEIL

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

MON PROFIL MON QUARTIER MES DÉMARCHES ET SERVICES

Journées européennes du Patrimoine / Le thème 2018 Aa+ Aa-

ACTUALITÉS LES JOURNÉES DU PATRIMOINE EN QUELQUES MOTS LE THÈME 2018 MON PROGRAMME & MA BILLETTERIE ESPACE PRESSE

ESPACE PARTENAIRES INFORMATIONS PRATIQUES

CRÉER UN COMPTE

Créez votre compte et recevez toute l'actualité qui vous ressemble.

LE THÈME 2018

Cette 35^{ème} édition des Journées européennes du Patrimoine est placée cette année sous le thème de « l'art du partage ».

Consulté le 25/06/2018

Chaque année, les Journées du Patrimoine sont une opportunité offerte à chacun de se (ré)approprier les éléments qui constituent notre héritage commun. Moment privilégié pour satisfaire sa curiosité, pour découvrir, pour échanger et pour se rencontrer, il s'agit d'un événement incontournable de la vie

En 2018, dans le cadre de la 35^{ème} édition des Journées du Patrimoine, qui aura lieu les 15 et 16 septembre prochains, la Ville de Lille mettra en place un grand nombre de visites, de conférences, d'expositions, de concerts et de spectacles, en lien avec le thème « L'art du partage » retenu par le Ministère de la Culture et de la Communication, dans le cadre de [l'année européenne du patrimoine culturel](#).

L'occasion également de souligner le rôle du label « Lille, Ville d'art et d'histoire », en faveur de la sensibilisation du public au patrimoine, à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage.

Téléchargez la présentation de la thématique nationale des Journées du Patrimoine 2018 :

[À télécharger](#)

[Thématique nationale 2018](#)

Ces Journées européennes du patrimoine s'intègrent dans l'Année européenne du patrimoine culturel 2018.

Présentation

Publié le 28.02.2017 / Les mentions en **caractères gras** sont du professeur de Tourisme & Territoires

Année européenne du patrimoine culturel 2018, l'art du partage

L'Europe est mouvement. L'historien français Jacques Le Goff écrit dans sa préface du livre *Visions d'Europe* que « *L'histoire est mouvement. Au sein de ce mouvement, l'Europe est construction. Elle se fait lentement, dans la longue durée, comme toutes les créations historiques d'importance.* ».

Partager le patrimoine entre Européens lors des Journées européennes du patrimoine, c'est permettre aux citoyens de mieux comprendre ce qui les rapproche en partageant des valeurs communes historiques et esthétiques dépassant les rivalités et les irrédentismes identitaires. **Ces Journées européennes du patrimoine doivent célébrer avec force la construction de la grande Europe du patrimoine, cent ans après la fin du premier conflit mondial et la chute des empires, qui a engendré une nouvelle Europe des États.**

La plupart des pays européens partagent le même découpage chronologique fondamental : la Préhistoire et ses grandes périodes, l'Antiquité, le Moyen Âge, les Temps modernes et la période contemporaine. Dans cette chronologie partagée, la circulation des idées, des artistes et des architectes a permis la création d'un cadre de vie présentant bien des similitudes sur tout le continent européen.

Si l'existence des **grottes ornées paléolithiques** rassemble les Européens de l'Ouest, le **mégalithisme** s'inscrit dans une **révolution néolithique**, venue d'Orient, progressant à travers toute l'Europe ; l'émergence des **villes celtes, grecques, romaines et byzantines**, aux confluents des routes commerciales maritimes et terrestres puis de la ville médiévale, engendrent progressivement de grands courants artistiques et architecturaux communs à de nombreux pays européens.

L'existence de ce **patrimoine** et de cette **culture partagée**, dont la **langue latine** a longtemps été l'un des ferments, de l'Antiquité au Moyen Âge et jusqu'aux **humanistes**, constitue un **fondement de l'identité européenne**, et donne aux citoyens européens le sentiment diffus d'appartenir à un même monde ; leur **paysage quotidien** se nourrit de **repères patrimoniaux communs**.

Les **grands courants artistiques** ont débordé les frontières des États, actuels ou anciens : l'**Europe paléolithique** s'incarne, entre autres, dans Lascaux et Altamira, l'**Europe néolithique** dans Stonehenge et Carnac, l'**Europe gréco-romaine** dans le Parthénon, le Colisée, le Pont du Gard ou le mur d'Hadrien.

Le cœur de l'**Europe carolingienne** est à Aix-la-Chapelle, et l'**art roman** rayonne très largement sur l'Europe méridionale, de l'Espagne à la Corse, pendant que le **christianisme orthodoxe** se déploie sur l'Europe orientale.

Les **cathédrales gothiques** sont particulièrement présentes en Allemagne, en France et en Grande-Bretagne, puis la **Renaissance** s'étend depuis l'Italie. Vienne, Versailles, Rome, Prague, Rundale et jusqu'aux **châteaux « néo »** de Louis II de Bavière, voient s'épanouir et rivaliser splendeurs baroques et grandeur classique.

Au **XX^e siècle**, de la Riga d'Eisenstein à la Bruxelles d'Horta ou à la Barcelone de Gaudi, et à la Vienne du Bauhaus à celle de Mallet-Stevens et Le Corbusier, l'**Art Nouveau**, l'**Art Déco** puis le **Mouvement moderne** marqueront à leur tour une grande partie des pays européens.

Mais cet héritage commun admet d'importantes **variations régionales**. Les formes architecturales, les courants picturaux ou statuaire se déclinent différemment entre les pays, en fonction des matériaux disponibles, du contexte économique et des influences politiques. L'ardoise, la tuile, la terre, la pierre, les essences de châtaigner, les bulbes dorés, les différents types de pierre, la brique donnent leur caractère aux édifices civils et religieux des différents pays ou régions.

Ces différences se nourrissent parfois d'**apports extérieurs** en particulier d'Al Andalus : l'art mozarabe prolonge, en Andalousie, les vestiges du califat de Cordoue, et la présence de l'Empire Ottoman dans les Balkans imprime durablement sa marque dans le paysage. Cette architecture « importée » apporte une note orientale à certaines régions européennes.

Le thème des Journées européennes du patrimoine appelle donc à une réflexion sur ce que les éléments du patrimoine national présentent de commun, et de spécifique, par rapport au reste du patrimoine du continent.

L'Europe du patrimoine, c'est aussi, comment ne pas le rappeler, pour cette année du centenaire de l'armistice, l'Europe de la mémoire, des crimes contre l'humanité, des guerres et des réconciliations. Alésia, Azincourt, Pavie, Rocroy, Austerlitz, Waterloo, Sedan, Verdun, Auschwitz, Oradour, Varsovie, Coventry, Dresde, Mostar ou Sarajevo appartiennent, pour le meilleur et pour le pire, à notre patrimoine commun, et les témoignages matériels de ces conflits sont devenus des symboles de réconciliation et de paix entre les peuples européens. L'image de François Mitterrand et d'Helmut Kohl, main dans la main à Douaumont, près de Verdun, ou la visite du président allemand à Oradour-sur-Glane, en 2013, illustrent, entre autres, cette dimension mémorielle commune.

C'est encore l'Europe du sacré :

- avec ses **cathédrales gothiques** comme Chartres, Canterbury, Séville, Florence, Strasbourg et Cologne, ses abbayes au rayonnement européen, comme Cluny, Fontevraud, Coimbra **ou encore son architecture byzantine**, avec Sainte-Sophie de Constantinople et les églises du Kremlin à Moscou, le Mont Athos et les monastères des Rhodopes en Bulgarie ;
- avec ses **synagogues et ses cimetières**, en l'Europe de l'Est (Prague, Budapest, Vilnius, Cracovie, Berlin) et de l'ouest (Carpentras, Tolède...), repères de communautés vivantes ou témoignages douloureux d'une histoire faite de persécutions et d'expulsions ;
- avec ses **mosquées et palais** en Espagne, en Bosnie, en Macédoine ou à Istanbul, avec ses monuments de l'Europe hors d'Europe, comme la mosquée de Tsingoni, édifice du XVI^e siècle récemment classé au titre des monuments historiques, à Mayotte.

L'Europe du patrimoine, ce sont enfin les monuments emblématiques de la démocratie et de la construction européenne : la cité antique d'Athènes, les vestiges de l'Europe romaine, répandus dans toute l'Europe en deçà du Danube, les palais des Empereurs carolingiens, puis des empereurs romains-germaniques, la Magna Carta anglaise, la salle du Jeu de Paume à Versailles, la Déclaration des Droits de l'Homme et du citoyen et la Constitution polonaise de 1791, les chantiers navals de Gdansk (1981). En Allemagne, le château médiéval d'Hambach réunit, lors d'une grande fête, en 1832, le mouvement révolutionnaire allemand, mobilisé en faveur des droits fondamentaux et des libertés politiques, ainsi que pour la démocratie en Allemagne et en Europe.

Plus proche de nous, Bruxelles et Strasbourg se partagent l'essentiel des bâtiments symboliques de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe : à Strasbourg, le palais de l'Europe, siège du Conseil de l'Europe depuis 1977, et dû à l'architecte Henry Bernard, la Cour européenne des droits de l'Homme, occupant depuis 1998 un bâtiment de Richard Rogers, et le palais du Parlement européen, œuvre collective de 1998 ; à Bruxelles, le Berlaymont, siège de la Commission européenne, conçu par Lucien de Vistel et réalisé par Jean Gilsor, André et Jean Polak en 1960, et le bâtiment Europa, siège du Conseil européen et du Conseil de l'Union européenne, œuvre de Philippe Samyn and Partners, inauguré en 2016.

Participent aussi de cette catégorie des lieux de mémoire, comme les maisons des penseurs et des fondateurs de l'Europe, ouvertes au public : Hauteville-House, maison de Victor Hugo à Guernesey, la maison de Robert Schuman à Scy-Chazelle (57), celle de Jean Monnet à Bazoches-sur-Guyonne (78), celle d'Alcide de Gasperi à Pieve Tesino (Italie) ou celle de Konrad Adenauer à Bad Honnef (Allemagne).

Patrimoine commun, mais patrimoine divers : le patrimoine européen illustre la réalité même de l'Europe. C'est cette réalité que l'édition 2018 des Journées européennes du patrimoine illustrera, en cette année hautement symbolique pour les anciens belligérants de la Première Guerre mondiale, désormais unis, en Europe, autour d'un passé et pour un projet communs.

A relire sur : <https://journesdupatrimoine.culturecommunication.gouv.fr/Presentation>

Compilation : Jean-Paul Tarrieux, professeur en BTS Tourisme au Lycée Gaston Berger depuis 1997.

25/06/2018